ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1962 - PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE DIJON

DES RÉALISATIONS UN PROGRAMME

par le Chanoine KIR

Il est de tradition de présenter aux électeurs une profession de foi dans laquelle le candidat rappelle ce qu'il a déjà réalisé.

Tous les anciens se souviennent des événements qui me lancèrent dans une voie à laquelle je ne songeais guère, mais qui me passionna, car il s'agissait de rendre service à des citoyens abandonnés en 1940. A l'arrivée des Allemands, il n'y avait à Dijon aucun des moyens normaux pour administrer la Ville. Malgré cela, avec quelques-uns seulement, nous nous sommes installés à la besogne qui s'imposait tragiquement.

Depuis cette date, **je me suis efforcé de procurer à Dijon les éléments indispensables pour faire face à un développement démographique en augmentation croissante** (45.000 habitants de plus).

Voici un résumé des modifications apportées et des innovations qui se préparent :

CONSTRUCTION :

18.785 logements neufs depuis 1945 ; 5.500 prévus dans la zone de Chenôve sans parler de la construction privée (1.300 logements par an) ; 8.000 décidés dans la zone du lac.

ENSEIGNEMENT :

Primaire : 453 classes construites depuis 1946 ; 253 en préparation. Un nouveau groupe scolaire de 800 élèves est créé chaque année.

Secondaire : Lycée Victor-Hugo en construction (1.000 élèves). Aggrandissement du Lycée Marcelle-Pardé. Projet d'un Lycée de jeunes filles à Chenôve (1.000 places).

Technique : Agrandissement du Lycée H.-Fontaine sur place et sur le terrain adjacent à l'ancienne maternité. Construction d'un lycée nouveau aux Grésilles en bordure de l'avenue Champollion. Au total, 4.000 places d'ici 1965. Cité du Castel : 1.600 élèves.

Supérieur : Après la Faculté des Sciences, la Faculté de Droit en voie d'achèvement, construction décidée d'une Faculté de Lettres, d'une Ecole de médecine, d'instituts spécialisés (Biologie, école des Sciences agronomiques appliquées) de laboratoires de recherches agricoles, d'une école de formation des cadres agricoles. Création prévue pour 1965 d'un Lycée agricole.

Professionnel : Formation d'ouvriers dans les différents cours d'apprentissage. Doublement en préparation de l'Ecole supérieure de Commerce. Formation agricole à étendre sur le plan cantonal.

ÉQUIPEMENT SANITAIRE

Nouvel hôpital Montmuzard : 600 lits (spécialisé dans les soins et les techniques difficiles). Nouvelles maternité et centre anticancéreux : ouverture en 1963.

ÉQUIPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Abattoirs des Poussots. Suppression des passages à niveau qu'aucune municipalité d'avant-guerre n'avait pu faire aboutir. Doublement des puits d'alimentation en eau sur la Saône. Construction du réservoir de Valmy. A titre d'exemple, Dijon alimente trente-cinq villages en eau. Maison de jeunes des Grésilles et des Bourroches (à étendre dans tous les quartiers).

ÉQUIPEMENT SPORTIF ET TOURISTIQUE

Piscine couverte en fonctionnement en 1963.

LE LAC, plan d'eau de 38 ha avec abords immédiats 60 ha. Ensemble de site : 500 ha. Les travaux démarrent au printemps.

LIAISON RHIN-MÉDITERRANÉE

L'axe en projet évacuera vers le sud et le centre le minerai lorrain, d'où la certitude de voir s'installer de la Saône à Dijon des usines de transformation des métaux, DIJON devant être relié à l'axe par l'aménagement du canal de Bourgogne.

INDUSTRIALISATION

Trois zones prévues : zone nord : 50 ha pour recevoir 37 industries du centre de la Ville en développement. Nombres d'emplois nouveaux : 2.000. Zone sud : 200 ha dont 60 en cours d'installation : 5.000 emplois nouveaux à partir de 1964. Zone de Chenôve : à aménager à partir de 1963.

TOUT CET EFFORT D'ÉQUIPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT, réalisé avec la collaboration du département, de la Chambre de Commerce et des différentes administrations, **C'EST NON SEULEMENT LA VILLE DE DIJON, MAIS SA BANLIEUE ET TOUTE LA RÉGION QUI EN BÉNÉFICIENT**.

Je ne voudrais pas que les ruraux croient qu'ils sont oubliés, encore moins abandonnés dans toutes les préoccupations d'un Député, Vice-Président du Conseil général.

J'ai obtenu cette année une substantielle augmentation de crédit pour adduction d'eau, car il est inadmissible d'équiper l'Algérie avant d'équiper la Métropole.

PLAN ÉCONOMIQUE NATIONAL

1° Maintien de la stabilité monétaire ;
2° Modernisation de l'équipement industriel et agricole du pays ;
3° Application effective du marché commun. Participation à l'Europe de demain.

Ce qui suppose :

a) la sauvegarde de la libre entreprise ;
b) l'arrêt de la marée montante des impôts et des prix par une élimination des dépenses de prodigalité et une révision de la fiscalité ;
c) l'encouragement de l'épargne pour qu'elle se substitue à l'impôt dans le financement des investissements.

PLAN AGRICOLE :

— Loyale application de la loi d'Orientation agricole ;
— Actualisation des prix à la production ;
— Accroissement des débouchés extérieurs ;
— Modernisation des conditions de vie à la campagne.

PLAN SOCIAL :

La justice sociale exige que les fruits de l'expansion protent à toutes les catégories sociales. A cet effet, il importe de :

— garantir un pouvoir d'achat familial minimum;
— exhausser les bas salaires, supprimer les zones de salaires qui établissent des discriminations injustifiables entre travailleurs. J'ai, à plusieurs reprises, c'est-à-dire en 1951 et 1955, aidé à la réduction des abattements de zones et grâce à mon impulsion, le tarif de 14 % a été ramené à 8 %, et cette année, dès le 17 mai 1962 ; je suis rapporteur d'une loi tendant à supprimer les abattements de zones. ;
— élever les plafonds des ressources au-dessous desquelles sont attribués les différentes allocations de solidarité ou d'aide sociale ;
— instaurer un fonds national en faveur de toutes les personnes dans le besoin que l'âge exclut de la vie active ;
— accélérer les programmes de constructions en favorisant l'accession à la propriété et l'édification de maisons individuelles ;
— respecter tous les droits des Anciens Combattants et Victimes de guerre ;
— poursuivre l'effort de solidarité en faveur du reclassement de nos compatriotes rentrés d'Algérie.

ENSEIGNEMENT - JEUNESSE ET SPORTS

Les écoles et le nombre des maîtres qualifiés doivent être proportionnés aux besoins.;
— pour que les enfants ne s'écrasent plus dans des classes surchargées ;
— pour que les enfants des campagnes puissent poursuivre leurs études dans des établissements de leur choix.

Un problème important pour l'avenir du Pays est la formation en grand nombre d'ingénieurs et de techniciens et l'intensification de l'enseignement professionnel.

L'intérêt que la Nation doit porter aux jeunes exige la mise en place rapide de l'équipement sportif et éducatif indispensable au développement de la jeunesse.

POLITIQUEMENT

Je **suis un homme libre, un républicain opposé à toute dictature.**

J'estime que le rôle du Parlement est de traduire les aspirations de la Nation et j'accorderai mon soutien à tout Gouvernement qui apportera au Pays, las des luttes stériles :

LE RESPECT DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES
DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTE
LA PAIX.

C'est **à cette dernière tâche que je me consacre plus spécialement au soir de ma vie.**

Je suis un des fondateurs de la Fédération mondiale des Villes jumelées et j'ai réalisé à ce titre de nombreux jumelages, avec des villes de toutes nations.

LA CAUSE DU RAPPROCHEMENT DES PEUPLES EST POUR MOI SACRÉE.

TOUT EN RESTANT FIDÈLE A LA SOLIDARITÉ OCCIDENTALE, LA FRANCE SE DOIT DE FAIRE ENTENDRE PAR DELA LES MYSTIQUES, LES INTÉRÊTS ET LES BLOCS LE LANGAGE DE LA RAISON ET DE LA CONCILIATION.

Remplaçant éventuel :

André BOURLAND

Industriel, membre de la Chambre de Commerce,
Administrateur du Centre Hospitalier régional,
Membre du Comité départemental H.L.M.,
ADJOINT AU MAIRE DE DIJON

Félix KIR

Doyen de l'Assemblée Nationale, Maire de DIJON,
Vice-Président du Conseil général,
Commandeur de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 14-18 et 39-45,
Médaille de la Résistance et des Combattants volontaires.

CANDIDATS RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

IMP. JOBARD - DIJON